



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Réunion des directrices, directeurs et chargés d'école. Circonscription de Tournus.

Mercredi 13 septembre 2023

Mouvement dans l'équipe des directrices et directeurs.

- ▶ Nous accueillons 9 nouveaux directeurs :
 - ▶ Madame BERNARD Anne (Chissey les Mâcon)
 - ▶ Monsieur BERNOLIN Olivier (Brienne)
 - ▶ Madame BERTHAUD Déborah (La Genête)
 - ▶ Madame CARRY Sophie (La Frette-Ormes)
 - ▶ Madame CHABRIDON Stéphanie (St Ambreuil-Beaumont sur Grosne)
 - ▶ Madame DESSERTAINE Julie (Mancey)
 - ▶ Madame PAGEAUT Ophélie (Bissey sous Cruchaud)
 - ▶ Madame ROPERO Sophie (Ratenelle)
 - ▶ Madame TANCREZ Sophie (St Gengoux le National)

Le référent départemental des directrices et directeurs.

- ▶ Madame Frédérique GODARD
- ▶ ref71-directeurs.ecole@ac-dijon.fr
- ▶ 06.28.63.29.89

- ▶ 1^{er} café des directrices et directeurs : 19 octobre 2023, à partir de 17h15 à l'inspection de Tournus.

Prévention des risques psycho-sociaux

► Intervention de madame Sophie MORETEAU, APC

L'équipe restreinte de circonscription.

- ▶ Laurence ECOBICHON, secrétaire de circonscription
- ▶ Frédérique SUCHET, conseillère pédagogique
- ▶ Lydia ARANCIO, conseillère pédagogique
- ▶ Julie JARJAVAL, conseillère pédagogique
- ▶ Alexis GUDEFIN, enseignant référent aux usages numériques
- ▶ Sophie MORETEAU, assistante de prévention de circonscription

L'équipe restreinte de circonscription.

- ▶ 2 entrées pour contacter les conseillères pédagogiques :
 - ▶ Relais des directrices et directeurs (EE, ESS, stages, pilotage équipe, etc.) : **sectorisation**
 - ▶ Frédérique SUCHET : Buxy et Sennecey le Grand
 - ▶ Lydia ARANCIO : Cuisery et Saint Germain du Plain
 - ▶ Julie JARJAVAL : Tournus et Saint Gengoux le National
 - ▶ Missions spécifiques (consulter l'organigramme complet) :
 - ▶ Frédérique SUCHET : suivi PEFS, T1 et T2, contractuels, PEAC, SEM3, coordination cellule de suivi, etc.
 - ▶ Lydia ARANCIO : suivi PEFS, T1 et T2, contractuels, sciences et technologie, EPS (savoir nager), service civique, etc.
 - ▶ Julie JARJAVAL : suivi PEFS, T1 et T2, contractuels, UPE2A, ULIS, EPS (SRAV), maternelle, etc.
 - ▶ Numérique éducatif et outils numériques du directeurs : Alexis GUEDEFIN

Equipe éducative, ESS

▶ Intervention des ERSB.

La circonscription de Tournus.

Circonscription de Tournus : secteurs de collège et répartition des écoles



Moroges : commune avec
école
Chenôves : commune sans
école



La circonscription de Tournus.

- ▶ 4400 élèves, 75 écoles (72 publiques, 3 privées), 206 classes, 6 secteurs collège ;
- ▶ 4 ULIS, 1 UPE2A, 1 EILE (arabe, portugais), 4 SEM3, école bilingue, 3 PIAL ;
- ▶ Rased : 6 ESDP, 1 ESDR, 3 psychologues EN EDA
- ▶ 5 enseignants référents (ERSH);
- ▶ 20 RPI au sein de la circonscription ;
 - ▶ 85 % sont des RPI dispersés :
 - ▶ 9 RPI avec 2 écoles
 - ▶ 8 RPI avec 3 écoles
 - ▶ 20 classes isolées
 - ▶ Seulement 3 RPI concentrés : des écoles avec un grand nombre de classes qui assurent l'échange entre enseignants et une dynamique collective.
- ▶ **L'organisation territoriale conduit à un grand nombre d'écoles dispersées et de petite taille et contribue à isoler les enseignants.**

La fiche de liaison, un outil pour assurer la continuité éducative et pédagogique.

 <p>ACADÉMIE DE DIJON Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône-et-Loire</p>	FICHE DE LIAISON POUR LES REMPLACANTS « Fiche remplaçants » à insérer dans le cahier d'appel		 <p>INSPECTION EDUCATION NATIONALE</p> <p>Circonscription de Tournus</p> <p>2022- 2023</p>			
	Ecole maternelle/élémentaire : RPI : Directeur(trice) de l'école :	Tél.Mairie : (classe isolée*) personne à contacter :				
<p><i>Ce document est interne. Il doit être renseigné par le titulaire de la classe et laissé à disposition dans le registre d'appel. Il permettra dans le cadre d'un remplacement, d'avoir une vision rapide et synthétique de la classe.</i></p>						
Classe de Mme, M. : Niveau (x) et nombre d'élèves (par niveau) :		Courriel professionnel de l'enseignant : @ac-dijon.fr Code photocopie : Code ordinateur : Code wifi :				
Modalités des services de surveillance effectués par l'enseignant (indiquer les jours/horaires)						
	EMPLOI DU TEMPS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	
	<i>Matinée</i>					
	<i>Service de récréation</i>					

Les priorités nationales.

- ▶ Une priorité absolue : faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels.
- ▶ Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages.
- ▶ De la France rurale aux quartiers 2030, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires.
- ▶ Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une Nation sportive.
- ▶ Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR Education "Notre école, faisons-la ensemble".

Le PACTE.

- ▶ Les directrices et directeurs, suite aux changements dans les équipes d'école ou au cheminement des professeurs, adressent un mail au secrétariat de circonscription, avant le vendredi 29 septembre, et précisant :
- ▶ -le nom et prénom de professeur souhaitant s'engager ;
- ▶ -la ou les missions choisies (soutien 6^{ème}, devoirs faits, soutien élémentaire, stages de réussite, coordination et mise en œuvre projet NEFE) ;
- ▶ -le nombre d'unités PACTE pour chacune des missions souhaitées ;

Les lettres de missions (simplement à compléter) seront formalisées par la directrice ou le directeur et transmises à l'IEN pour validation et signature.

Les 3 PIAL de la circonscription.

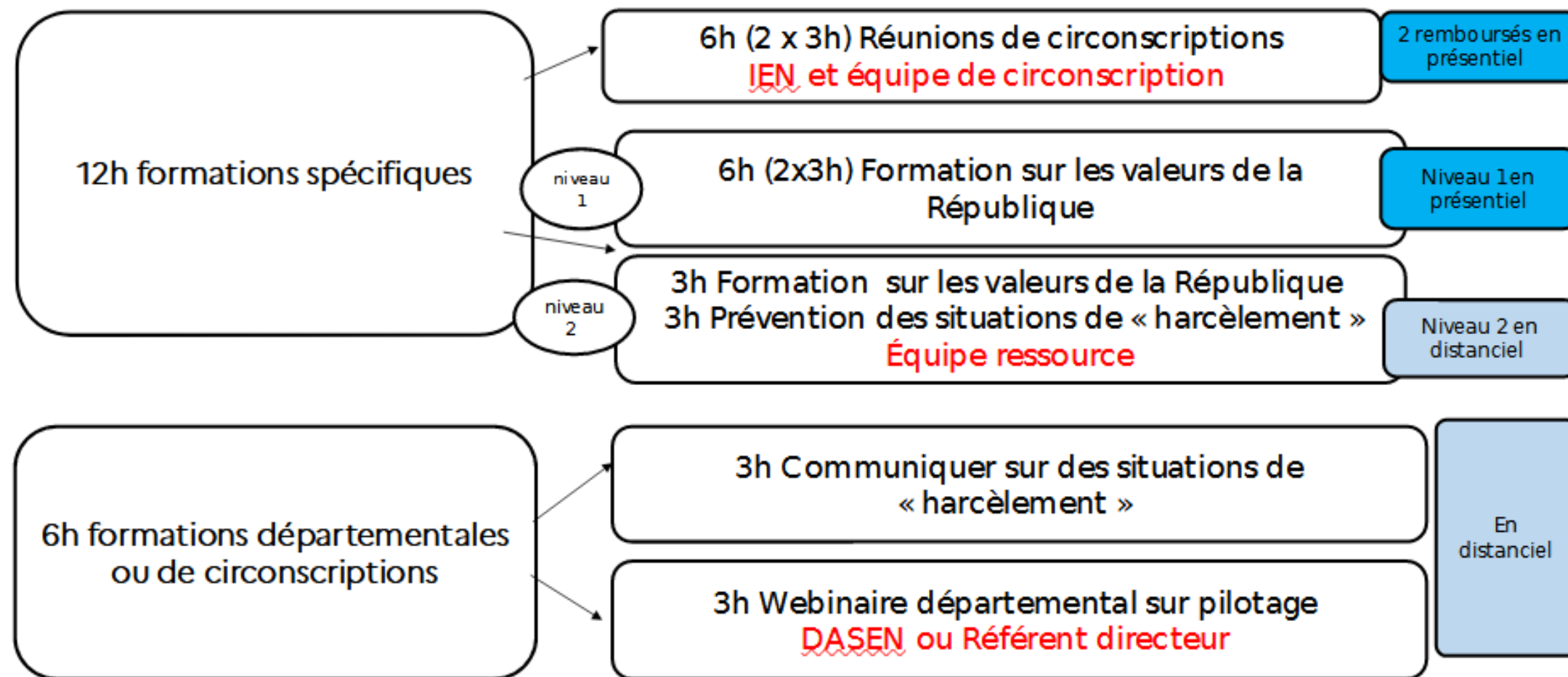
- ▶ Fabien BOURDILLON - PIAL Tournus : Collège en Bagatelle
pial.tournus@ac-dijon.fr
- ▶ *En cours de recrutement* - PIAL Saint-Gengoux : Collège en Fleurette
pial.stgengoux@ac-dijon.fr
- ▶ Baptiste BLAZY - PIAL St Marcel : Collège Vivant Denon
pial.stmarcel@ac-dijon.fr

Année olympique et para-olympique, Bien-être et climat scolaire.

▶ Présentation de l'USEP, madame Emilie COLIN.

Cas particulier : directeurs d'école non concernés par l'évaluation d'école

Les directeurs d'école participent aux 18h de formation réparties de la façon suivante :



Écoles en évaluation en 2023-2024

18h Préparation à l'évaluation interne et externe
Autonomie et ou référent directeur

Pas de
défraiement

Obligatoires : Le directeur gère les 108h.

- numérique 3h/6h/9h (obligatoire dans le cadre LEN/SNEE/ECLAT-BFC)
- « savoir nager » 3h (T1 obligatoire)
- « savoir rouler à vélo » 3h (T2 obligatoire)

6h Journée de solidarité

Mise en vie du projet
d'école articulé avec
l'analyse des
évaluations nationales
**Autonomie ou
partenaires**

Écoles évaluées N+1

6h Compétences fondamentales : français, mathématiques

Parcours M@gistère à sélectionner
(référents départementaux ou nationaux)

Pas de
défraiement

+

6h Formation école sous forme de constellation:
besoins ressortis de l'évaluation externe

CPC/CPD selon besoins identifiés sous l'égide de l'IE

Pas de
défraiement

+

6h Formations
départementales ou
de circonscriptions

Cycle 1

6h plan maternelle

CPD + équipe maternelle

1 présentiel
défrayé

Cycle 2 et
cycle 3

6h projets départementaux
**CPD arts, LVE, EPS, sciences,
numériques**

6h Journée de solidarité



Mise en vie du projet
d'école articulé avec
l'analyse des
évaluations
nationales
**Autonomie ou
partenaires**

Déploiement systématique du protocole pHARe.

pHARe, Programme de lutte contre le harcèlement à l'École

Actualités pHARe

Intégration des lycées au programme pHARe

Dans le cadre des nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement scolaire annoncées par le Ministre, les lycées sont désormais intégrés au programme Phare : 100 % des lycées publics devront être engagés au 31 décembre 2023.

Initialisation de l'année scolaire 2023-2024

Les directeurs et directrices d'école, les chefs et cheffes d'établissement doivent initialiser l'année scolaire 2023-2024 pour permettre à toute la communauté de leur école ou établissement d'accéder à la plateforme. Dans l'onglet administration, il leur est demandé de prendre en compte le niveau de labellisation acquis et ainsi s'engager dans le programme Phare.

Le pôle ressource de circonscription et la cellule de suivi.

- ▶ Si l'école a déclenché les réponses habituelles : rencontre avec les parents, signalement aux membres du réseau d'aide, au médecin scolaire, aux services sociaux, à la mairie, etc., alors :
- ▶ Le directeur procède au signalement à l'inspection par courrier électronique à :
 - ien.tournus@ac-dijon.fr
 - cpaien.tournus@ac-dijon.fr
 - la conseillère pédagogique du secteur
 - la psychologue de l'éducation nationale du secteur concerné :

Mireille Cochard
mireille.cochard@ac-dijon.fr

Sophie Darras
rased.tournus@ac-dijon.fr

Isabelle Verdier
psy.sgplain@ac-dijon.fr

loi n° 2013-595
du 8 juillet 2013

« Prévenir et remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves. »

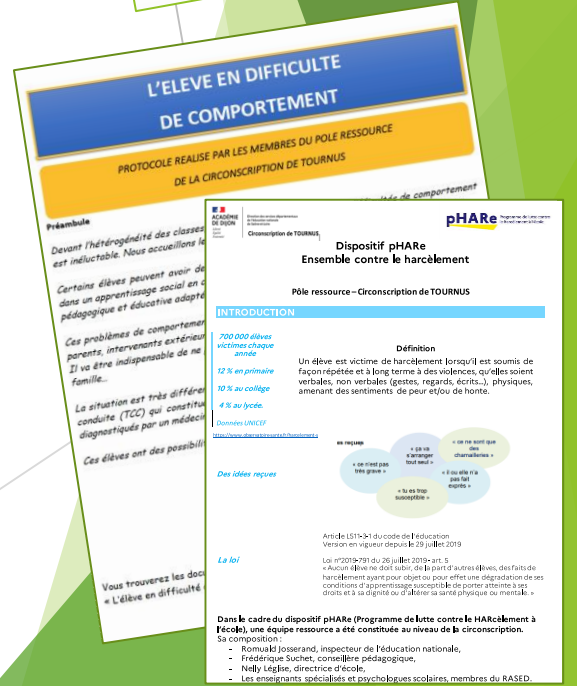
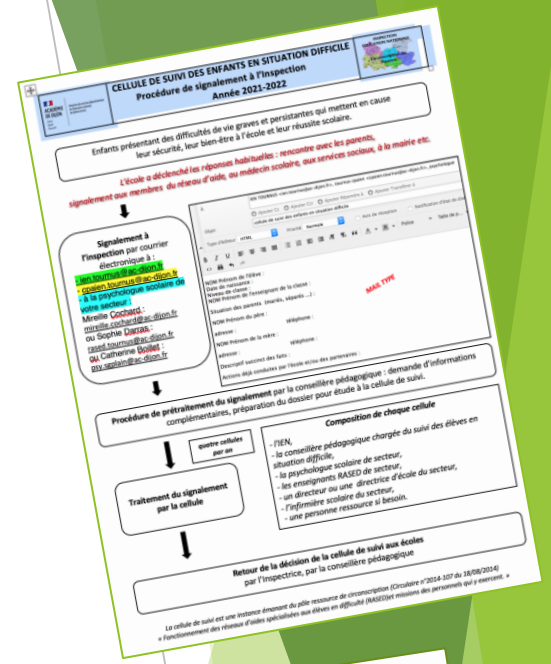
**POLE
RESSOURCE**

Cellule de suivi
Aide à la gestion des enfants en situation difficile
« Enfants présentant des difficultés de vie graves et persistantes qui mettent en cause leur sécurité, leur bien-être à l'école et leur réussite scolaire. »

Groupe de travail
Réflexion et construction de ressources et d'outils sur des thématiques liées à la difficultés, au harcèlement, au climat de classe et d'école.

En 2022/2023
4 cellules
80 situations
1 protocole

Deux productions :
- Gestion des élèves en difficulté de comportement,
- Protocole PHARE.



En vrac...

- ▶ Décret du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école ;
- ▶ Tutorat des nouveaux directeurs ;
- ▶ Active ;
- ▶ Formulaire de demande d'autorisation d'absence ;
- ▶ Framadate évaluations nationales pour la préparation des livrets ;
- ▶ ...

- ▶ Merci à toutes et tous.